

DELIBERATION N° 015

FINANCEMENT PAR EMPRUNT DES TRAVAUX D'EXTENSION DES BÂTIMENTS FORMATION

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS 2022 – LA ROCHE SUR YON

Afin d'accompagner la montée en puissance des activités formation de la CCI et de permettre le développement du Campus Audencia Vendée, un programme d'aménagement de nouveaux espaces a été réalisé entre 2021 et 2022.

Ce programme a principalement consisté :

- En l'implantation de deux bâtiments modulaires pour créer de nouvelles salles de formation,
- Au réaménagement (de 120m²) de la salle de restauration et convivialité pour accueillir élèves, stagiaires de formation, professeurs, intervenants, salariés CCI et extension (de 70m²) de cette salle.

Le coût de cet aménagement s'établit à 536K€ et se décompose comme suit :

- Modulaires : 206K€
- Réaménagement et extension espace restauration : 301K€
- Etudes et divers : 29K€

Le financement de ces équipements doit se réaliser à travers :

- La dynamique des activités de formation bénéficiant d'infrastructures plus qualitatives pour la tenue des sessions de formation,
- Les loyers facturés auprès d'Audencia pour l'occupation des locaux et les prestations d'entretiens associées.

Dans ces conditions, une réflexion sur un recours à l'emprunt pour financer la totalité de l'investissement a été engagée et différents établissements bancaires ont été sollicités.

Afin d'engager cette démarche, les membres élus de la CCI Vendée sont sollicités afin de confirmer l'opportunité de cette démarche et de mandater le Président afin de solliciter la Tutelle sur ce recours à l'emprunt.

A l'unanimité, les membres de l'Assemblée confirment l'intérêt pour la CCI Vendée de financer ces travaux par recours à l'emprunt et mandate le Président afin de solliciter l'accord de la Tutelle sur ce projet.

Résultat du vote de l'assemblée

Quorum	: 19
Votants	: 24
Votes "pour"	: 24
Votes "contre"	: 0
Abstentions	: 0

Arnaud RINGEARD
Président de la CCI Vendée

